



US ARNAGE ESCALADE

<https://arnage-escalade.ffcam.fr/>

usa.escalade@gmail.com

[www.facebook.com](https://www.facebook.com/usarnage.escalade) @usarnage.escalade



Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit au club d'escalade pour la saison.

Le prêt de matériel est inclus dans le coût de l'inscription. **SECURITE** : bien prévoir d'attacher les cheveux longs, pas de t-shirt (crop top par exemple) ou short court.

Les horaires des cours sont les suivants (choisir l'un de ces créneaux) :

Jour	Horaire	Public	Encadrement
Lundi	18h30 à 19h45	Séance jeunes - 8-14 ans (11-14 ans débutants)	Initiateurs bénévoles
Mardi	17h30 à 19h00	Séance jeunes débutants - 8-10 ans	Véronique, salariée Brevet d'Etat
Mercredi	15h30 à 17h00	Séance jeunes débutants - 6-7 ans	Véronique, salariée Brevet d'Etat
	17h00 à 18h30	Séance jeunes débutants - 10-12 ans	Véronique, salariée Brevet d'Etat
Jeudi	17h00 à 18h15	Séance jeunes débutants - 8-10 ans	Véronique, salariée Brevet d'Etat
	18h15 à 19h45	Séance jeunes débutants - 10-13 ans	Véronique, salariée Brevet d'Etat
Vendredi	18h00 à 19h15	Séance jeunes - 11-16 ans (confirmés)	Initiateurs bénévoles
Samedi	10h00 à 11h30	Tout âge - Adhésion adulte/enfant obligatoire	Initiateurs bénévoles

Nous vous demandons d'être particulièrement vigilants au respect de ces horaires, la bonne tenue de la séance en dépend. En cas de retard pour récupérer votre enfant, vous pouvez nous joindre dans la salle pendant les cours au 09.73.55.30.05, ou à tout moment au 06.95.96.93.86. Nous nous réservons le droit de confier votre enfant aux autorités compétentes en cas de retard trop important.

Véronique accompagnera les jeunes sur trois challenges ou compétitions et proposera une sortie extérieure pour chacun de ses cours. Les bénévoles se chargeront de proposer des sorties pour les autres créneaux.

Nous souhaitons pouvoir vous rencontrer régulièrement afin de vous informer des progrès de votre enfant, ou vous communiquer les informations relatives à la vie du club, etc... Il vous est même possible d'assister à la séance d'escalade de votre enfant en restant dans la zone prévue à cet effet.

Cependant, vous pouvez autoriser votre enfant à quitter seul(e) la salle d'escalade. Pour cela, nous vous demandons de nous retourner **en main propre** le coupon ci-dessous. Grâce à ce même coupon, vous pouvez également autoriser le club à utiliser les photos/vidéos de votre enfant pour ses supports de communication.

Le club organise des sorties afin que votre enfant découvre les plaisirs de l'escalade sur falaises à Saulges (53), Sablé ou Sillé-le-Guillaume. Ces sorties se dérouleront à partir du mois d'avril. Les dates exactes vous seront communiquées ultérieurement. Le coupon ci-dessous comporte une autorisation de transport à compléter.

COUPON A REMETTRE OBLIGATOIREMENT LORS DE L'INSCRIPTION D'UN MINEUR - SAISON 20..... – 20.....

Je soussigné(e),, responsable légal(e) de, déclare :

Autorisation sortie en fin de séance autoriser ☐ ne pas autoriser mon enfant à quitter seul la salle d'escalade à la fin de chaque séance, jusqu'à la fin de la saison.

Autorisation transport sorties extérieures autoriser ☐ ne pas autoriser le club US Arnage Escalade à transporter mon enfant dans le cadre des sorties extérieures organisées au cours de la saison.

SIGNATURE :

--